



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14865

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 408 745 842 00018

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 0032312-1

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119 764 751

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119 764 751

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : SAMELEC

16BIS, QUAI CARNOT
53100 MAYENNE

Téléphone : 02 43 04 16 53

Portable : 06 80 15 80 58

Site Internet :

E-mail : contact@samelec53.fr

Responsabilité légale :

PAPILLON JEAN-CLAUDE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 01/01/2021 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 25/11/2020 |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 24/11/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.